

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

3^e séance, 19^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 11 octobre 2016, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de madame Pascale Bélanger.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membre du comité exécutif absent :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un moment de recueillement, la vice-présidente déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 11 octobre 2016 ouverte à 17 h 35.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-16-17-015

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 septembre 2016
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Engagement ou nomination à un poste de direction adjointe d'école secondaire
- 2.2 École secondaire Champagnat - Projet de réhabilitation des finis intérieurs et réfection des vestiaires et des blocs sanitaires – Adjudication de contrats

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-16-17-016

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 septembre 2016

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 septembre 2016 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 7 octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 septembre 2016 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CE-16-17-017
SRH**

2.1 Engagement ou nomination à un poste de direction adjointe d'école secondaire

ATTENDU les qualifications légales requises pour occuper un poste régulier dans la gestion d'établissement scolaire;

ATTENDU la recommandation du jury de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE madame Caroline Pelletier soit nommée et engagée à titre de directrice adjointe à l'École Champagnat, Guillaume-Couture;

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-16-17-018
SRM**

2.2 École secondaire Champagnat – Projet de réhabilitation des finis intérieurs et réfection des vestiaires et des blocs sanitaires – Adjudication de contrats de services professionnels

ATTENDU la constitution d'un comité de sélection pour le choix de firmes de professionnels dans le but de réaliser des plans et devis pour des travaux de réhabilitation des finis intérieurs et de réfection des vestiaires et des blocs sanitaires à l'École secondaire Champagnat;

ATTENDU l'appel de candidatures de services professionnels #160802-04;

ATTENDU les offres reçues le 26 août 2016, tel qu'il appert aux documents déposés aux membres du comité exécutif;

ATTENDU l'analyse individuelle desdites offres réalisée par les membres du comité de sélection mandatés par la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux;

ATTENDU que la commission scolaire prévoit obtenir du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche des allocations pour des travaux de rénovations majeures dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit de maintien »;

ATTENDU la note la plus élevée obtenue par la firme Architectes Roberge & Leduc inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs mandate la firme Architectes Roberge & Leduc inc., pour la réalisation des plans et devis des travaux de réhabilitation de finis intérieurs et de réfection des vestiaires et des blocs sanitaires à l'École secondaire Champagnat pour un montant approximatif de 104 954,55 \$ excluant les taxes;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question

CE-16-17-019

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 43

ADOPTÉE à l'unanimité



François-Yves Dubé
Vice-président



Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale